

Gennevilliers, le 18 septembre 2025,

BIOMÉTHANISATION À GENNEVILLIERS

Pose de la première pierre d'une unité exemplaire pour la valorisation énergétique et agronomique des déchets alimentaires des Franciliens

Le Syctom, établissement public en charge du traitement des déchets ménagers de 5,7 millions de franciliens, le Sigeif, plus grande autorité concédante du gaz en France, et Paprec, acteur majeur de la valorisation énergétique posent ce 18 septembre la première pierre d'une unité vitrine de biométhanisation qui transformera les déchets alimentaires des Franciliens en gaz vert et fertilisants naturels.

Les déchets organiques représentent le tiers des ordures ménagères résiduelles. Leur valorisation est un des défis actuels de la transition énergétique. C'est pourquoi, depuis le 1er janvier 2024, les collectivités locales ont l'obligation d'offrir à leurs habitants des solutions de tri à la source de ces biodéchets.

Le Syctom et le Sigeif, ont initié et apporté une réponse concrète et ambitieuse à cette obligation, en permettant aux collectivités d'Île-de-France de traiter et valoriser efficacement les déchets alimentaires collectés auprès des ménages, des cantines scolaires et des marchés aux comestibles. Ces deux institutions publiques ont confié à Paprec, acteur majeur français de la production d'énergies vertes, une délégation de service public pour la conception, la réalisation et l'exploitation d'une unité de méthanisation. Cette installation, située sur le port de Gennevilliers, a pour vocation de transformer les déchets alimentaires des Franciliens en gaz vert et en fertilisants naturels.

L'économie circulaire au cœur du territoire

Ce jeudi 18 septembre, l'ensemble des partenaires de l'unité Biométhanisation à Gennevilliers se sont réunis pour poser la première pierre de ce futur équipement phare de la transition écologique en Île-de-France.

Pensée pour traiter 50 000 tonnes de déchets alimentaires par an, l'installation produira 25 000 MWh de biométhane injecté dans le réseau de distribution du gaz exploité par GRDF, soit l'équivalent de la consommation annuelle de 5 000 foyers. Elle générera en parallèle 43 000 tonnes de digestat, un fertilisant naturel se substituant aux engrais chimiques et permettant d'enrichir chaque année plus de 2 000 hectares de terres agricoles. En alliant gestion locale des déchets, production d'énergie renouvelable et soutien à une agriculture durable, ce projet incarne une démarche d'économie circulaire exemplaire.

L'unité Biométhanisation représente un investissement de 52 millions d'euros, financé par le Syctom, le Sigeif et Paprec avec le soutien de l'ADEME, de la Région Île-de-France et de la Métropole du Grand Paris.

Un projet concerté et exemplaire

Confié à Paprec, le projet s'inscrit dans une logique d'exemplarité environnementale : suivi et limitation des nuisances olfactives et sonores, concertation avec l'ensemble des parties prenantes (HAROPA PORT, la commune de Gennevilliers et les communes environnantes, les riverains, les services instructeurs...), insertion architecturale dans le paysage d'HAROPA PORT.

L'énergie utilisée pour le fonctionnement de l'unité proviendra en grande partie du biométhane produit sur place et le digestat (fertilisant) sera transporté par voie fluviale. Les premières tonnes de déchets alimentaires seront réceptionnées dès l'automne 2026, au terme de 18 mois de travaux. La mise en service industrielle est prévue pour juillet 2027. Cette nouvelle unité sera l'une des plus importantes de France en matière de valorisation des déchets alimentaires.

Déclarations des partenaires :

« Ce projet ambitieux incarne notre engagement pour une gestion durable des déchets, la souveraineté énergétique et l'économie circulaire. C'est un pas de plus vers un avenir plus sobre et plus responsable. » – **Corentin Duprey**, Président du Syctom.

« En valorisant les ordures ménagères des Franciliens sous forme de gaz renouvelable injecté dans les réseaux du Sigeif, l'unité de biométhanisation de Gennevilliers participe activement au renforcement de l'autonomie énergétique du territoire et constitue une réponse concrète aux défis énergétiques contemporains. » – **Jean-Jacques Guillet**, Président du Sigeif.

« Ce site illustre notre volonté de transformer chaque contrainte environnementale en opportunité industrielle. Grâce à la méthanisation, nous produisons une énergie verte locale tout en participant à la souveraineté énergétique et à la fertilité des sols franciliens. C'est cela, notre vision de l'économie circulaire : une solution concrète, utile et durable pour les territoires. » – **Sébastien Petithuguenin**, Pdg de Paprec Energies

« La Région Île-de-France est fière de contribuer à ce projet ambitieux, pleinement inscrit dans les objectifs fixés par la stratégie énergie-climat de 2018 et par le plan méthanisation adopté en 2019. En Île-de-France, les énergies renouvelables ne se résument pas aux panneaux solaires ni à quelques éoliennes : la géothermie chauffe déjà près d'un million d'habitants, plus de 64 projets de méthanisation sont soutenus sur tout le territoire, et les réseaux de chaleur continuent de se développer. Associées à notre socle nucléaire, ces énergies renforcent notre souveraineté, réduisent notre dépendance aux énergies fossiles, améliorent le pouvoir d'achat des Franciliens et contribuent à la baisse de nos émissions de CO₂. » – **Valérie Pécresse**, Présidente de la Région Île-de-France

« La pose de la première pierre de l'unité de biométhanisation de Gennevilliers illustre notre ambition collective : transformer les déchets alimentaires en énergie locale et durable ! Initié par les Présidents Hervé Marseille puis Jacques Gautier, lancé officiellement par Éric Cesari, alors Président du Syctom en 2022, et mené de concert avec nos partenaires au premier rang desquels le SIGEIF présidé par Jean-Jacques Guillet, ce projet exemplaire s'inscrit dans le cadre du Plan Climat Air Énergie Métropolitain (PCAEM) et traduit notre engagement pour la transition énergétique, et contribue directement à atteindre notre objectif de neutralité carbone d'ici à 2050, au bénéfice de tous les métropolitains. » – **Patrick OLLIER**, Président de la Métropole du Grand Paris.

À propos du Syctom :

Depuis 40 ans, le Syctom assure le service public du traitement et de valorisation des déchets ménagers de 81 communes en Île-de-France, réparties dans 11 territoires adhérents. Au service de près de 5,7 millions d'habitants, le Syctom traite chaque année 2,2 millions de tonnes de déchets ménagers et les valorise sous forme de matières et d'énergie. Pour cela, il dispose de 7 installations de traitement (3 centres de valorisation énergétique et 4 centres de tri), de 2 centres de transfert et de 3 déchèteries.

À propos du Sigeif :

Le Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Électricité en Île-de-France (Sigeif, 192 collectivités – 5,9 millions d'habitants) assure une mission de service public pour l'organisation et le contrôle de la distribution de gaz, d'électricité et de chaleur en Île-de-France. Il agit dans ce projet en qualité d'autorité organisatrice de la distribution publique du gaz. Pionnier de la mobilité durable (bio-GNV, électrique et hydrogène), il est aussi engagé dans la production de biogaz par méthanisation, d'électricité verte (photovoltaïque) et de chaleur renouvelable. Il coordonne un groupement de commandes gaz et efficacité énergétique avec une distribution de 2,7 TWh par an sur 12 000 sites.

- 9 553 km de réseau gaz
- 9 483 km de réseau électrique
- 1155 points de charge électrique sur 104 communes
- 6 stations bio-GNV

À propos de Paprec :

Fondé en 1994, Paprec est en France le leader du recyclage et un des grands acteurs européens de la gestion des déchets et de la production d'énergies vertes. Le groupe compte 17 000 salariés sur 400 sites dans dix pays. Son chiffre d'affaires 2024 est de 3,5 milliards d'euros. Depuis sa création, le groupe, toujours détenu majoritairement par la famille Petithuguenin, a investi 3,5 milliards d'euros en France dans ses usines et outils technologiques. Les activités du groupe permettent d'éviter chaque année l'émission de 9,8 millions de tonnes de CO₂.

Contacts presse :

- Syctom : Sylvie Mariaud – 06 21 60 03 82 – mariaud@syctom-paris.fr
- Sigeif : Laurence Pellisson-Demoulin – 06 20 89 29 41 – laurence.pellisson.demoulin@sigeif.fr
- Paprec : Agathe Remoué – 06 27 47 60 69 – agathe.remoue@paprec.com